

Notre site internet ⇨ www.fbnpparibas.com

Membres FO : Martine TUDURI – Nicole GUERRA - Gilles IACONO

COMPTE-RENDU RÉUNION CEGPAC AVRIL 2010

Création d'une APAC Financements Entreprises de l'Île de France

Désimbrication des activités de financements des entreprises, entrepreneurs et professionnels d'Île de France, selon les filières et regroupement en 3 APAC :

- ➔ **2 APAC dédiées aux activités « retail » :**
 - ➔ Nanterre sur le périmètre NAPE de la direction des agences parisiennes (DAP),
 - ➔ Saint Maur sur le périmètre NAPE de la direction régionale de la banlieue parisienne (DRBP).
- ➔ **1 APAC dédiée au traitement des activités entreprises de l'Île de France (DAP et DRBP) :**
 - ➔ situé au sein de l'APAC FEED Paris.

Rappel : l'Île de France représente 60 % de l'activité entreprises en France (DAP : 40%, DRBP : 20%)

Ce projet fera l'objet d'une consultation ultérieurement. (nous tenons ce dossier à votre disposition)

Avis FO sur le transfert des activités flux internationaux du centre d'affaires Ile de France Est entreprises de l'APAC commerce international Paris vers l'APAC flux Sainte Cécile (Paris) :

«Comme nous l'avons déjà souligné, nous sommes surpris, mais heureux de voir qu'enfin la direction prend conscience, au moins dans ce dossier, du besoin de stabilité en matière de reprise de tâches.

Néanmoins, pourquoi obliger ces salariés, à déménager aujourd'hui, même s'il s'agit de quelques rues, plutôt que d'attendre les restructurations des APAC d'Île de France ? ».

⇨ **FO vote contre ce projet.**

Avis FO sur les conséquences du projet de fusion entre Fortis banque France et BNP Paribas SA sur OAV

« Dans votre projet, l'intégration des salariés repose sur une probabilité de « turn-over » des effectifs d'OAV. Hors, aujourd'hui beaucoup d'incertitudes subsistent :

- sur les retraites complémentaires ... (décote si départ avant 65 ans ?),
- sur le recul de l'âge légal de départ en retraite ...

Comment, allez vous pallier aux problèmes de doublons, si les départs ne se font pas, comme prévu ?

Comment, allez vous gérer les écarts importants, des rémunérations fixes, entre les salariés de Fortis et ceux de BNP Paribas ?

Nous craignons aussi que les différences de salaires créent des tensions entre les salariés issus des deux Établissements. Nous craignons également une stagnation des rémunérations des salariés de Fortis.

Dans le dossier remis pour la réunion du 18 mars, pour les salariés de Fortis vous écrivez que vous respecterez la proximité géographique par rapport au poste précédent, et non par rapport au lieu d'habitation ; cela ne nous rassure pas, dans la mesure où certains salariés travaillaient déjà loin de leur lieu d'habitation.

De plus, les prévisions de formations ne nous semblent pas suffisantes.

⇨ **Compte tenu de toutes ces craintes FO émet un avis négatif sur le sujet.**

☑ Avis FO sur le projet de reprise dans les systèmes d'information BNP Paribas du stock de clients Fortis Banque France

« Pour ce dossier, nous émettons quelques craintes quant au bon déroulement des opérations, dans la mesure où nos systèmes d'informations semblent très différents (par exemple, chez Fortis, pas de niveau clients ?) »

⇒ FO prend acte de votre projet.

☑ PROCOPE : projet de centralisation de courrier « égrené »

Le but recherché est encore une fois, la réduction de coûts, avec une réduction d'effectifs (nous pouvons vous communiquer le dossier en notre possession, pour plus d'informations)

☑ Création d'un domaine « DIVERS » au sein de l'APAC financements des particuliers Paris

Ce domaine regroupera l'ensemble des activités comptables, de recherches, régularisations et diverses, actuellement traitées par le domaine réaménagement, remboursements anticipés et impayés.

Nous craignons, que ce nouveau domaine soit le « fourre-tout » des APAC financements des particuliers.

Le dossier remis par la direction et les informations fournies en réunion sont très succincts.

D'autres informations devraient nous être données avant la consultation. **A suivre ...**

☑ Rapport des médecins du travail de Lyon et de Paris Ile de France

Certains médecins relèvent dans leur rapport la souffrance au travail des salariés des APAC avec :

- une charge de travail importante,
- les réorganisations fréquentes de tâches, qui entraînent des fermetures d'APAC,
- un travail routinier, morcelé, sans aucune initiative personnelle,
- un manque de visibilité et de perspectives sur l'avenir,
- des directions infantilisantes, ACE ...
- un allongement des temps de transports avec, essentiellement en région parisienne des perturbations de transports en commun, qui entraînent des retards quasi quotidiens,
- les « open space », lieux souvent trop grands, où se trouvent les APAC. Cette configuration amplifie les bruits, et augmente les difficultés de concentration, et la fatigue ...

La majorité des médecins présents est d'accord pour affirmer que ces conditions de travail affectent la santé mentale des salariés avec une augmentation de stress, et paradoxalement, d'isolement des salariés.

Malgré toutes ces constatations, la direction reste imperturbable, et persiste dans ses projets ...

☑ APAC financements des particuliers

Mise en place de deux équipes « renfort » :

- une à Paris (Flandre),
- une à Marseille, dans les locaux du GPAC.

Ces équipes constituées essentiellement d'intérimaires effectueront des tâches simples (ex : complétude).

Nous constatons et déplorons une nouvelle fois le choix de la direction.

En faisant appel à des intérimaires, elle développe le travail précaire dans notre entreprise, et cela devient récurant. De plus, le recours à ces renforts, prouve que les difficultés liées à Météor persistent, malgré les affirmations de la direction.

☑ BRÈVE

Val de Fontenay : l'installation des salariés devrait avoir lieu dans le premier semestre 2011.

**Prochaine réunion ⇔ 26 et 27 mai 2010
Les questions doivent nous parvenir avant le 13 mai.**